

ses expressions riches et nobles n'avaient été omises.

Venons maintenant au cinquième et dernier motif: — "Était-ce afin de provoquer ses adversaires au point de les empêcher de parler avec cette modération qui doit caractériser l'homme public, et qui le distinguait si peu? En cela il n'a pas encore bien réussi. — Car les messieurs qui lui ont répliqué, l'ont fait d'une manière surprenante, vu les circonstances dans lesquelles ils se trouvaient.

Nous avons à dire à la louange de Mr. Dumoulin, que sa réplique était excellente dans tous les points. A moins qu'on ne lui reproche sa modération envers un homme qui avait parlé et agi comme un forcené.

Mr Mondelet que le Solliciteur général avait qualifié de *CUSINIER* (*Cook*.) ne pouvait sans doute, mieux commencer son discours, qu'en avertissant l'assemblée, "qu'il allait s'acquitter de son devoir de *Cook*, et qu'il allait mettre le *Dindon* à la broche.

Il a été omis dans la Gazette du 20, que Mr Ogden sachant bien qu'on donnerait comme une des raisons pour lesquelles il ne devait pas être élu, sa situation sous le gouvernement, et son attachement indispensable, allegua en sa faveur, l'éloge qu'on avait donné à l'honorable Mr Uniacke, après qu'il eut été fait juge. La conduite libérale de ce Monsieur dans la Chambre, lui avait sans doute mérité l'éloge qui lui a été décerné; mais qu'on se rappelle bien que la situation du ci-devant Procureur général, était telle qu'il n'en pouvait pas désirer une meilleure sous tous les rapports. Qu'on se rappelle deplus que cet honorable Monsieur, bien loin de faire les efforts que Mr Ogden a fait pour se faire élire, n'a réclamé les suffrages des électeurs de Sorel, que pour ne pas déplaire au gouvernement; il a dit à un ami ici, en montant à Sorel pour l'élection, qu'il y allait malgré lui, et qu'il serait bien content de ne pas être élu. Mr O. peut-il en nous sauront bon gré, nous l'espérons, de dire autant? Est-il Procureur général? Non sans doute; bien qu'il vise à cette honorable et lucrative situation. Après cela trouvera-t-on qu'il avait raison d'employer en sa faveur cette exception, presque unique à la règle générale?

L'ARGUS.

TROIS-RIVIERES:
MERCREDI, LE 27 SEPTEMBRE, 1826.

En dépit de l'indifférence de beaucoup de la supercherie de quelques uns, de la duperie chez d'autres, des calomnies contre L'ARGUS, nous sommes heureux de pouvoir convaincre non seulement nos abonnés, mais aussi le public, que nous ne sommes pas les seuls qui partageons les opinions que nous avons émises au sujet des contestations que la différence d'intérêts a fait naître dernièrement. A peine eûmes nous conçu l'idée de mettre sur pied une feuille temporaire, que les ennemis de la propagation de certaines lumières, de certains principes qu'ils réprouvent pour des raisons bien connues, se sont coalisés pour attaquer avec une virulence sans égale, un papier qui paraissait ne pas favoriser leurs idées arbitraires. En vain la raison s'est-elle efforcée de les faire convenir de la nécessité qu'ont fait naître les circonstances, de ne pas se courber, de ne pas ramper aux pieds de ceux qui souvent substituent leur volonté à la place de la justice; en vain leur a-t-elle exposé que la Constitution qui nous a été donnée, la liberté de la Presse que le règne de Jacques II, a vu s'établir sur des bases inébranlables, garantissent à chacun, la sécurité dans l'expression de ses sentimens politiques: sourds à sa voix, ils

n'ont vu dans un projet louable puisqu'il est autorisé, que des trames pour soulever le public, des efforts pour lancer les esprits hors de leur sphère, pour instruire le peuple, à l'exemple de ce parti qui en France, servait d'instrument, à la décomposition foudroyante des matières Révolutionnaires. Que penser de gens semblables? Connaissent-ils leur Constitution, apprécient-ils les avantages qui en découlent? Non, sans doute. Leur volonté arbitraire, leurs tentatives pour concentrer chez eux, un pouvoir suffisant pour tenir le peuple en servitude, telles sont les marques auxquelles ils se font reconnaître.... Qu'ils apprennent donc que des Gazettes, de Québec, et de Montréal, qu'ils sachent donc que des gens qui ont fait preuve de science et de loyauté aussi recommandables sans doute à tous égards, se sont exprimés avec bien plus de force, bien plus de certitude que nous ne le pourrions faire, n'ayant d'autre mérite que le désir d'être utiles. Si ces Messieurs avaient, au lieu de crier à la révolution, songé au droit que chacun des sujets de sa Majesté Britannique, a d'exprimer librement ses principes politiques, ils n'auraient pas manqué de trouver dans leur défaut de libéralité, leur propre condamnation; mais après tout, il faut pardonner à ceux qui pèchent plus par ignorance peut-être, que par malice, et à ceux qui n'ont d'autre motif que l'envie.

Depuis quelque tems les papiers de Québec et de Montréal, nous ont présenté des détails, des discussions que nos abonnés leur communiquer. Le sujet est trop intéressant, pour qu'il nous soit besoin de solliciter la patience de nos lecteurs. Remontons à la source.

Quelque temps après la mort de Monsr. Ranvozyé, il fut question d'une lettre écrite par MR. NEILSON de Québec, à M. Dumoulin. Il était fait mention dans cette lettre, de Mr. Ogden, relativement à ses comptes publics comme Trésorier de la bâtisse de la prison en cette ville. Mr. O. considérant alors son caractère attaqué, fit tous ses efforts, à une assemblée qui se tint le 6 Sept. en cette ville, pour convaincre l'auditoire, que l'on avait à faux, fait circuler le bruit qu'il était comptable envers la province, d'une somme de £7282 4 6. Ce Mr., comme chacun, sans doute s'en rappelle, ne se borna pas à vouloir se disculper, mais il assura l'assemblée, que Mr. Neilson était un menteur, qu'il le ferait trembler à la chambre, qu'il l'avait déjà fait trembler, &c.

Le lundi, 11 Sept., veille de l'élection, une troupe de partisans de Mr. O. parcoururent les rues de cette ville, toute la soirée, distribuant des papiers ou parafaphes qu'on avait eu le soin de faire faire à Montréal. Un de ces papiers était une longue adresse aux Libres et Indépendans Electeurs du Bourg des Trois-Rivieres, signé C. R. Ogden. Cette adresse comme il est facile de s'en convaincre, en la lisant, n'est autre chose que la répétition de ce que Mr. O. nous avait dit à l'assemblée du 6 Septembre, et l'on voyoit Mr. assurer de nouveau qu'il a vaincu clairement, Mr. Neilson, d'un manque de véracité, &c. Il est à propos aussi de dire ici, qu'à l'assemblée à laquelle nous avons fait allusion plus haut, Mr. O. nous fit lecture d'une

lettre qu'il écrivait à Mr. Neilson, exigeant que ce dernier se rétractât de ce qu'il avait dit ou écrit. Mr. Neilson lui fit une réponse à lui-même, et l'on se rappelle qu'il en a été parlé sur le *hustings*.

Il ne reste plus, avant d'entrer en matière, que d'ajouter que la Gazette de Montréal, du 14 Septembre, courant, chantait bien haut des louanges en l'honneur du vainqueur; mais que malheureusement pour l'Éditeur de ce papier libéral, il fut interrompu dans le cours de son ode lyrique, par un autre Éditeur (celui du Spectateur Canadien) qui lui fit sentir, que puisqu'après un petit triomphe, l'on tenait déjà un langage aussi pompeux, il était à présumer que l'on s'en permettrait davantage suivant les circonstances; que l'on ait recours à notre dernier numéro, l'on y trouvera le morceau en question.

Actuellement, revenons à Monsieur Ogden et à Mr. Neilson. Si la conduite du premier a été marquée au coin de l'insulte et de l'indécence, est une question que monsieur O. a résolu lui-même trop clairement, pour qu'il soit besoin de porter plus loin les calculs. Mais si monsieur Neilson méritait que Mr. O. se permit à son égard, les expressions qu'il a proferées devant le public des Trois-Rivieres, est une autre question qui peut-être n'offrira pas des résultats plus heureux pour monsieur Ogden, que la précédente.

Mais avant, un mot sur les Gazettes de Montréal, au sujet de notre élection. Le *Canadian Spectator* rédigé par un homme dont les talens et la droiture sont bien connus, en réponse, aux diatribes de l'Éditeur de la Gazette de Montréal, s'exprime en divers endroits, comme suit:—

"Le public en lisant ce paragraphe (celui de la Gazette de Montréal,) tout absurde et extravagant qu'il soit, devrait se rappeler qu'il est le fruit d'un Journal que le Lord Dalhousie a établi comme papier du gouvernement, dans ce District, et que l'esprit soumis et esclave de ce Journal, n'oserait pas changer un mot qu'il aurait raison de considérer comme devant plaire à son maître.

Son paragraphe, est le fidèle écho de ce qui, suivant ce qu'on nous en a informé, a été dit à l'Élection même. L'on rapporte qu'à cette Élection, la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, a été insultée dans des termes sans mesure, accompagnés d'épithètes offensantes; que des Canadiens respectables, des patriotes éprouvés, des hommes qui ont été les auteurs du bien parmi leurs concitoyens, ont été outragés au point d'être nommés—que même un dignitaire de leur Église a été insulté avec insolence, et qu'une mésintelligence entre les Canadiens de Montréal sur quelques questions ecclésiastiques dont les Protestans ne devraient jamais se mêler, a été le sujet d'une insulte personnelle et de parti, et a été employée comme un moyen de fomentation de la discorde parmi des gens auxquels il convient d'être unis sur des matières publiques et générales."

Cet Éditeur fait voir ensuite, combien il est impropre, sous le prétexte de rétablir son caractère, d'attaquer la Chambre entière, corps composé de tout ce qu'il y a de plus respectable et de plus indépendans de caractère, dans le pays, corps qui représente le pays entier, et qui a des droits incontestables au respect des individus. Après avoir dit un mot sur la certitude que doit avoir monsieur Ogden qu'il rencontrera à la Chambre, des hommes qui ne s'amuseront pas comme lui, à d'insignifiantes plaisanteries, mais lui opposeront des raisonnemens d'un genre bien différent, il ré-